
LETTRE DES REPRESENTANTS DE LA FRANCE, DU ROYAUME-UNI
ET DES ETATS-UNIS AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE EN DATE
DU 7 AVRIL 1948, CONCERNANT LES DEMANDES D'ADMISSION DE L'IRE,
DU PORTUGAL ET DE L'AUTRICHE COMME MEMBRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

Monsieur le Secrétaire général,

Nous avons l'honneur de prier Votre Excellence de faire inscrire les demandes d'admission de l'Irlande, du Portugal et de l'Autriche comme Membres de l'Organisation des Nations Unies, à l'ordre du jour provisoire du Conseil de sécurité, afin que le Conseil puisse procéder de nouveau à leur examen à sa prochaine séance.

Nous prions Votre Excellence d'agréer à nouveau l'assurance de notre haute considération.

(signé) Alexandre Parodi
Représentant de la France

(signé) Alexander Cadogan
Représentant du Royaume-Uni

(signé) Warren R. Austin
Représentant des Etats-Unis

